

Financements signés à l'occasion de la visite du Premier ministre BEI - 11 avril 2016

1. Intervention de la BEI en faveur des énergies renouvelables :

○ AKUO

AKUO, l'une des principales sociétés indépendantes françaises active dans la production d'énergie renouvelable, également présente à l'international. Il s'agit d'un financement par la BEI de 9 projets d'énergies renouvelables en France (3 dans le domaine éolien, 3 dans le domaine photovoltaïque, 3 dans le domaine biomasse) représentant un montant total d'investissement de près de EUR 330m, justifiant un financement BEI de EUR 156m réparti entre deux banques intermédiaires : (i) Groupe BPCE (EUR 122m) et (ii) CIC (EUR 34m). Les 9 projets sont localisés en France métropolitaine, en Corse et à la Réunion.

2. Intervention de la BEI en faveur des migrants :

○ ADOMA

Le projet comprend la réhabilitation de bâtiments afin d'offrir un hébergement temporaire aux demandeurs d'asile et aux réfugiés dans le cadre du plan gouvernemental «Répondre aux défis des migrations» ainsi qu'à certaines catégories de personnes socialement vulnérables. Le prêt à long terme de la BEI (18 ans) permettra la mise en œuvre d'un projet de 110 millions d'Euros.

3. Intervention de la BEI dans le domaine agricole :

○ MAÎTRES LAITIERS DU COTENTIN – FINANCÉ DANS LE CADRE DU PLAN JUNCKER

Les Maîtres Laitiers du Cotentin (MLC), société coopérative agricole française créé en 1962 et détenue par 1,280 producteurs laitiers. Détenant son propre réseau de distribution (France Frais), et avec 1.6 Mrds€ de chiffres d'affaires, c'est un spécialiste des produits laitiers frais, positionné sur les marchés de marque de distributeur et la consommation hors domicile. Il s'agit du financement par la BEI de la construction et l'exploitation d'une nouvelle usine de traitement du lait, notamment de nouvelles lignes pour la production de lait pasteurisé à ultra haute température (UHT) afin de répondre au défi d'un appel d'offres gagné pour l'exportation de lait liquide UHT en Chine. Le projet porte également sur le

transfert dans le nouveau site des équipements/ matériel existants et toujours productifs à partir d'un site de production ancien, qui sera fermé et rénové au cours d'une seconde phase. Le projet sera mis en œuvre à Méautis, en Normandie (ex-Basse Normandie). Le coût du projet s'élève à 128M€ que la BEI finance à hauteur de 55M€.

- **PRÊT INTERMÉDIÉ AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE**

L'opération vise à faciliter l'accès au financement à long terme pour les entreprises actives dans la chaîne agro-alimentaire et de la valeur des forêts en France. La signature porte sur une première enveloppe de 100 M€ d'un projet dont le coût s'élève à 300 M€.

4. Intervention du Groupe BEI dans le domaine de l'innovation

- **ARCHOS**

La société Archos est une société qui innove de manière constante. Elle a été à plusieurs reprises pionnier dans le développement d'appareils électroniques. L'opération vise à financer (i) les activités R&D de l'entreprise afin de maintenir sa compétitivité dans le développement d'appareils électroniques mobiles et connectés et (ii) le déploiement et l'implémentation d'un réseau d'objets connectés à travers l'Europe : 200 000 antennes de type LoRaWAN ou réseau étendu à longue portée. La BEI octroie un prêt de 12 M€ à la société Archos.

- **GARANTIE FEI AVEC LA BANQUE POSTALE – PROJET PLAN JUNCKER**

La garantie directe INNOVFIN de EUR 20m, réalisée grâce au Plan Juncker, va permettre de couvrir un portefeuille de futurs prêts d'un montant de EUR 40m visant à financer des PME et entreprises de taille intermédiaire innovantes au cours des deux prochaines années à raison de EUR 7.5m maximum par entreprise. Le financement des PME innovantes est une priorité stratégique pour LBP au cours des prochaines années et s'intègre parfaitement dans le cadre du programme INNOVFIN visant à stimuler la compétitivité des entreprises innovantes en Europe.

5. Intervention du FEI en faveur des jeunes :

- **ERASMUS +**

Cette transaction vise à financer 30 millions de prêts à destination des étudiants du programme Erasmus+ de niveau Master à des conditions avantageuses, par l'intermédiaire du Groupe BPCE. Cet accord est le second dans le cadre du programme ERASMUS+ en France. Les montants de financement pourront aller jusqu'à EUR 12,000 pour une année d'étude et EUR 18,000 pour plus d'un an, sans caution ou garantie supplémentaire.

6. Intervention du FEI en faveur des PME :

- **SIAGI**

La Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissements ('SIAGI') facilite l'accès au crédit des petites entreprises grâce à ses garanties fournies aux institutions bancaires. La contre-garantie COSME de EUR 75m devrait permettre à la SIAGI de générer des garanties futures d'un montant de EUR 150m dans le cadre du financement des petites

entreprises en France, considérées comme plus risquées et de ce fait ayant plus de difficulté à accéder aux offres de financement. Avec une période de validité de 3 ans et des futurs prêts d'un montant de EUR 150,000 maximum, cela devrait bénéficier à environ 3,000 petites entreprises.

7. Intervention de la BEI pour le développement des infrastructures :

o Le Grand Paris

Première ligne du Grand Paris Express, la ligne 15 Sud représente 33 km de métro automatique souterrain, 16 nouvelles gares, 22 communes et 4 départements traversés et plus d'1 million d'habitants concernés. Elle incarne la mobilité quotidienne des Franciliens, en offrant un axe de transport collectif Est-Ouest supplémentaire (entre Noisy-Champs et Pont de Sèvres) qui contribuera à la désaturation du RER A et des autres modes de transports existant. Le Projet s'inscrit dans le cadre du programme d'extension des infrastructures du réseau de transport public – le Grand Paris Express – avec 200 km de lignes de métro supplémentaires et 68 nouvelles gares à l'horizon 2030 pour relier les territoires denses de la métropole parisienne.

Le projet porte sur 1 milliard d'euros (avec une garantie de l'Etat).
